



Auch, le 25 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démocratie participative : Le Conseil départemental du Gers reconduit sa Commission Consultative Citoyenne (3C) et lance un appel à candidature du 26 janvier au 12 avril 2026

Après une première expérience saluée au niveau national, (à préciser) le Conseil départemental du Gers a voté le renouvellement de sa **Commission consultative citoyenne (3C)**.

Lancée en 2023, la 3C a réuni 68 citoyens tirés au sort, représentatifs de la diversité du territoire, pour contribuer activement à l'élaboration des politiques départementales. Cette démarche innovante, rare à l'échelle d'un département rural, a permis de faire émerger des propositions concrètes, notamment sur la biodiversité, certaines ayant déjà trouvé des prolongements opérationnels.

Une nouvelle commission resserrée et renforcée

Pour ce second mandat (avril 2026 – février 2028), la Commission consultative citoyenne sera composée de **34 membres titulaires**, soit **deux citoyens par canton**, dans le respect strict de la **parité femmes-hommes** et d'un **équilibre des âges** (16-25 ans, 26-55 ans, 56 ans et plus). Les membres seront recrutés par **tirage au sort**, garantissant équité et représentativité.

Les citoyens volontaires, âgés d'au moins 16 ans et résidant dans le Gers, peuvent candidater en ligne sur legerscestvous.fr ou par courrier électronique à legerscestvous@gers.fr. Une attention particulière sera portée à la mobilisation des publics dits « éloignés » et des jeunes, grâce à une stratégie de recrutement déployée sur l'ensemble du territoire : marchés, lycées, lieux associatifs, services départementaux de proximité ou encore mairies.

La « ruche citoyenne », grande nouveauté de cette 2^e édition

Innovation majeure de cette nouvelle commission, la « **ruche citoyenne** » permettra d'élargir considérablement la participation citoyenne. Les candidats non retenus pourront être **consultés régulièrement en ligne** sur différentes politiques départementales.

Ces citoyens pourront également être sollicités pour **participer à d'autres instances départementales**, renforçant ainsi le lien direct entre les habitants et la collectivité. Une manière concrète de reconnaître l'engagement de chacun et de faire vivre la démocratie participative au-delà du cercle restreint des membres titulaires.

S'informer, débattre et proposer

Être membre de la 3C ou de la ruche citoyenne, c'est contribuer à des réflexions collectives sur des sujets qui touchent le quotidien des Gersois : jeunesse, solidarités, santé, transition écologique... Les participants bénéficient de formations gratuites, de temps d'échanges avec les élus et de sorties de terrain, avec prise en charge des frais de déplacement et des repas.

Les candidatures sont ouvertes à compter du lundi 26 janvier et jusqu'au 12 avril 2026 à 23h59. Toutes les informations pratiques et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site du Conseil départemental du Gers : **legerscestvous@gers.fr** .

Le Mot de Philippe Dupouy, Président du Département

« Avec la Commission consultative citoyenne, le Gers a fait le choix d'une démocratie plus ouverte et plus participative. La première édition a montré que les citoyens ont envie de s'engager et de contribuer concrètement aux politiques publiques. En reconduisant la 3C et en créant la ruche citoyenne, nous élargissons encore cette dynamique pour permettre à davantage de Gersoises et de Gersois de faire entendre leur voix. J'invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, dès 16 ans, à candidater et à participer à cette aventure collective. »